

DEPARTEMENT

HERAULT

DE LA COMMUNE de
34400

Date : 25-03-2025

Séance du 25 mars 2025

Numéro : 2025-25-03/08

L'an Deux-mille-vingt-cinq

et le 25 mars

à dix-huit heures quarante-cinq minutes

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Mr QUESADA Yves.

Présents : M.M : QUESADA Yves, BERTELOOT Georges, TAURELLE Vincent, COURTAT Valérie, DELLAC Corinne, GEYNET Patrick, LA BELLA Michel, LEGRAND Yannick, MANSE Jean-Luc, OLIVIER Véronique, MAY Carine, RUIVO Joëlle, SABATIER Cathy, TOSCANO Florence, OLIVER Sandrine, ROUX Jérôme., GABARROU Thierry, GARAND Stéphanie, PERRIER Jérôme, REYNES Sophie.

Procurations : Mr NOYÉ Michel à Mr MANSE Jean-Luc

Absents : Mr AJASSE Laurent, Mme BERNY Héléne

Secrétaire de séance : LA BELLA Michel

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation

17/03/2025

Date d'affichage

17/03/2025

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la mise en place de la ligne de trésorerie d'un montant de **200 000 €** auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon.

Il expose que cette dernière arrive à expiration début mai et qu'il serait opportun de la renouveler.

À cet effet, il donne lecture aux membres présents de l'offre de renouvellement émanant de la Caisse d'Épargne. Le détail technique de l'offre est le suivant :

Montant	200 000 €
Durée	1 an maximum
Taux	EURIBOR 1 SEMAINE + marge de 1.19%
Frais de dossier	400 €

Le conseil municipal, ouï les explications de monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE de renouveler la ligne de trésorerie de 200 000 € auprès de la Caisse d'Épargne, aux conditions ci-dessus énumérées.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat afférent à la mise en place de cette ligne de trésorerie.**

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le maire,
Yves QUESADA

